

vues confuses, c'est le moins qu'on puisse dire. Nous n'avons cessé de répéter qu'il importait de ne pas considérer comme les deux termes d'une alternative, mais comme deux éléments se complétant réciproquement, une politique scientifique d'ensemble et des politiques scientifiques spécifiques. Dans le dernier chapitre du rapport, nous déclarons à la page 302:

Il faut souligner de nouveau que le rôle de cette politique scientifique, comme dans le cas d'une politique macro-économique, ne consiste pas à remplacer des politiques spécifiques, mais à leur fournir un cadre fondamental, des lignes de conduite générales et des critères qui en assurent l'efficacité.

Si le professeur Reuber avait lu attentivement notre rapport, il aurait vu quelle est notre approche vis-à-vis de la politique scientifique, laquelle, au lieu de reposer sur un seul médium, comme il le craint, est basée sur une variété de méthodes et permet de mettre en place des «amortisseurs» entre le gouvernement et les chercheurs.

Ainsi, sur les cinq points qu'il a soulevés, le professeur Reuber est d'accord avec nous pour trois d'entre eux et, pour les deux autres, il répète en substance nos vues, mais en les déformant ou en les ignorant afin de donner l'impression qu'il n'est pas d'accord. Je suis tenté de dire de son mémoire ce qu'il a dit de notre rapport, à savoir qu'il s'agit «d'une analyse peu solide.»

Je pourrais continuer ainsi à relever des critiques hors de propos faites par d'autres, mais je ne vais en signaler qu'une autre, parce qu'elle touche au Conseil des sciences. Un groupe de biologistes a affirmé dans la publication *Science Forum* ce qui suit:

Le fait d'écarter le Conseil des sciences en le qualifiant d'organisme qui fonctionne dans le vide, sans contact avec les réalités du problème que pose la politique scientifique, nous semble aussi une condamnation excessive.

Voilà encore, et je regrette de le dire, une autre déformation de notre rapport. Nous n'avons jamais dit que le Conseil n'était pas au courant des réalités du problème que pose la politique scientifique. C'est une pure invention. Toutefois, nous avons affirmé que le Conseil fonctionnait dans le vide, mais cette déclaration était fondée sur les propos que M. Solandt lui-même avait tenus. Il nous avait dit: «Il ne sert à rien que le Conseil des sciences fasse des recommandations si on en tient aucun compte.» Le contexte dans lequel nous avons fait ce commentaire: que le Conseil fonctionnait dans le vide, démontre nettement, toutefois, comme en fait foi la page 184, que notre critique ne s'adressait pas au Conseil mais au mécanisme gouvernemental inefficace destiné à donner suite aux recommandations du Conseil. Finalement, je traiterai de l'accusation selon laquelle notre rapport est faux et inexact, comme l'affirme M. McTaggart-Cowan, rempli de préjugés, selon M. Gunning, qu'il ressemble à une plaidoirie et qu'il fait croire au grand public et aux organes d'information qu'il s'agit d'une évaluation juste et objective de la science au Canada, comme le prétend M. Herzberg.

Il est faux de dire que le comité s'est efforcé de donner l'impression qu'il avait brossé un tableau juste et objectif de la science au Canada. En réalité, nous avons peu parlé de la science au Canada au sens où l'entend M. Herzberg. Aux termes de notre mandat, nous étions chargés d'étu-

dier la politique scientifique dans son sens le plus large et non la science au Canada. Nous avons bien précisé cela dans le premier chapitre:

Il ne vise pas à fournir un répertoire détaillé et complet des travaux et des programmes scientifiques des ministères et des agences de l'État. On en trouvera une liste exhaustive dans les délibérations du comité... Si l'on veut avoir une meilleure idée de l'ensemble de la situation, on pourra se reporter à l'étude de l'OCDE sur le Canada; elle reste d'actualité.

L'honorable M. Sullivan: C'est la principale idée fausse qu'on s'est faite du rapport.

L'honorable M. Lamontagne: C'est écrit noir sur blanc à la page 16 du rapport. Il semblerait que nos critiques n'aient pas pu cette précision.

Nous avons fait ce qu'on nous avait demandé, nous avons étudié la mise au point d'une politique scientifique canadienne, l'évolution des rouages gouvernementaux susceptibles de formuler cette politique, les résultats de cette politique considérés dans une large perspective internationale et tels que les percevaient les Canadiens qui ont témoigné au comité. Voilà l'essentiel de notre mandat.

Je ne prétends pas que l'historique de la politique scientifique au Canada, présenté dans le premier volume, soit complet. En fait, il nous a fallu condenser environ 700 pages de la documentation en une centaine de pages. Mais personne n'a encore réussi à me démontrer que notre rapport n'a pas brossé cette vaste fresque des différentes étapes de notre histoire de façon équitable et objective. On y montre que le principal objectif de la politique scientifique depuis 1916, qui consistait à favoriser le développement technologique dans l'industrie, n'a vraiment jamais été atteint, que nous n'avons pas réussi depuis cinquante ans à mettre au point une politique scientifique d'ensemble et le mécanisme central nécessaire à l'élaboration, l'application et l'évaluation de cette politique, que les gouvernements canadiens qui se sont succédés avaient renoncé à leur responsabilité en la matière et qu'ainsi, le Canada a connu une politique indirecte ou accidentelle. Voilà les grands thèmes de notre exposé historique et je défie qui que ce soit de réfuter ces déclarations. Ces constatations ont été une révélation pour bien des Canadiens, et c'est pourquoi lors d'une conférence de presse j'ai décrit notre premier volume comme une «thérapeutique de choc».

Nous avons essayé de justifier ces constatations et leurs conséquences de trois façons. Nous avons d'abord examiné trois programmes relatifs à l'énergie nucléaire, à la mise au point des avions militaires et à la technologie des ordinateurs. Quelques scientifiques purs nous ont reproché notre sélectivité et l'image partielle que nous donnions de la science canadienne. Je leur rappelle que ces cas se rapportent tous principalement à la technologie et à l'innovation et non pas à la science fondamentale. Dans notre rapport, nous n'avons même pas essayé d'évaluer les résultats et les réalisations de la recherche fondamentale au Canada. Peut-être aurions-nous dû le faire et établir une estimation du nombre de Canadiens couronnés, le nombre de prix Nobel canadiens ainsi que le nombre d'articles publiés par des hommes scientifiques canadiens dans des publications de réputation internationale, etc.